

**Recherche, vulgarisation et valorisation d'actes anciens concernant  
l'immigration indienne de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle,  
singulièrement en Guadeloupe**

**Aurélie**

*Bulletin courriel gratuit et irrégulier*

**NUMERO 36**

**Sommaire des numéros précédents...**

<i>Aurélie</i>	N°
Liste des 93 convois d'introduction d'indiens en Guadeloupe (1854 à 1889)	1
Liste des 27 convois de rapatriement d'indiens de Guadeloupe (1861 à 1906)	2
Complément d'information sur le <b>Sigisbert Cezard</b> , 4 <sup>ème</sup> convoi indien arrivé en Guadeloupe	3
Complément d'information sur le <b>Richelieu</b> , 5 <sup>ème</sup> convoi indien arrivé en Guadeloupe	4
Complément d'information sur le <b>Hambourg</b> , 2 <sup>ème</sup> convoi indien arrivé en Guadeloupe	5
L'assimilation des indiens 'renonçants' à partir de 1881	6
Complément d'information sur l' <b>Epervier</b> , 87 <sup>ème</sup> convoi indien arrivé en Guadeloupe	7
L'immigrant indien dans la Guyane de la seconde moitié du XIX <sup>ème</sup> siècle	8
Bilan de l'immigration indienne en Guadeloupe 14 ans après l'arrivée de l'Aurélie	9
Le quotidien de l'immigré indien en Guadeloupe 1 an après l'arrivée de l'Aurélie	10
Avant 1861, l'immigration indienne : une parmi d'autres étrangères : les règles communes	11
Quelques aspects administratifs de l'émigration indienne vers les colonies 'à sucre'	12
Sujet 1 : une mise en garde de l'Eglise en Guadeloupe en 1956 : pas de confusion Catholicisme/Hindouisme Sujet 2 : essai de cartographie de l'immigration indienne sur le domaine de Gardel entre 1870 et 1889	13
Vers la disparition des institutions dédiées à la population indienne immigrée en Guadeloupe	14
1838, Guyana : à l'origine de l'immigration indienne dans la Caraïbe anglophone	15
L'arrivée des migrants indiens en Guadeloupe, les dépôts d'immigrants	16
Les débuts de l'immigration indienne au Surinam	17
L'immigration indienne dans les débats du Conseil général de la Guadeloupe – session de 1868	18
Le débat sur l'immigration indienne au Conseil général de la Guadeloupe en 1854, An I de cette immigration	19
Un réquisitoire de 1872 contre l'immigration indienne en Guadeloupe	20
Sujet 1 : débuts de l'immigration indienne vers les colonies anglaises Sujet 2 : compléments d'information concernant <b>quelques uns des 93 convois</b> listés dans le numéro 1	21
1829/1854, l'Île Maurice initie l'immigration indienne dans les colonies à sucre de l'Europe	22

Les débuts de l'immigration indienne à la Réunion, des débuts à 1866	23
Sujet 1 : détails de la vie quotidienne dans l'immigration indienne en Guadeloupe Sujet 2 : en marge de l'immigration indienne : l'unique ' <b>convoi madérien</b> ' de la Guadeloupe	24
Sujet 1 : une mortalité indienne hors normes à Terre-de-Haut Sujet 2 : actualisation permanente(N°1) 1 du dossier des convois indiens introduits en Guadeloupe	25
Sujet 1 : les dépôts d'émigrants en Inde. Sujet 2 : quel 'code' régissait l'état-civil des natifs de l'ancienne colonie française en Inde ?	26
Sujet 1 : 1853 - arrivée de l' <i>Aurélie</i> en Martinique, premier convoi indien des colonies françaises de la Caraïbe Sujet 2 : Indo-descendants des Antilles françaises : Illusion d'une remontée généalogique au-delà de l' <i>Aurélie</i>	27
Le cadre juridique de l'immigration indienne dans les colonies françaises à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 1862	28
Sujet 1 : quelques aspects de l'immigration indienne au Surinam Sujet 2 : nouveaux éclairages sur le convoi indien du Sigisbert-Cézard Sujet 3 : un auteur/acteur tamoul contemporain : Antonyhasan Jesuthasan	29
La fin de l'immigration indienne en Guadeloupe & l'arrivée à Pointe-à-Pitre le 30 janvier 1889 du dernier convoi	30
L'immigrant indien devant les cours d'assises de la Guadeloupe : audiences du 1 <sup>er</sup> trimestre 1879	31
L'immigration indienne dans la presse guadeloupéenne – dans différents numéros du Journal Officiel de la Guadeloupe de l'année 1882	32
Premiers (et éphémères) syndics des immigrants en Guadeloupe : Les secrétaires de mairie - novembre/décembre 1855	33
Discours d'une femme d'état trinitadienne sur l'abolition de l'engagisme indien dans son pays	34
La problématique christianisation des engagés indiens en Guadeloupe	35

### **Et du présent numéro...**

- 1) *L'engagé indien dans les registres des actes de décès de la commune de Goyave de 1854 à 1889*
- 2) *L' 'Aurélie' au cœur d'une brève nouvelle de Jack Caïlachon*

**(1)**

*De l'Aurélie au Nantes-Bordeaux (\*)*

**L'IMMIGRANT INDIEN DANS LES REGISTRES DES ACTES DE DECES DE LA COMMUNE DE GOYAVE  
DE 1854 A 1889**

Jack Caïlachon

Immigration indienne certes ! Mais avant tout immigration se déclinant *concrètement* en autant de communes que compte la Guadeloupe et nécessitant dès lors un regard porté sur

chacune d'elles : celle de Goyave dans ce nouveau numéro d'*Aurélie*. Il s'intéresse aux décès des *immigrants* indiens arrivées en Guadeloupe - et décédés à Goyave - entre décembre 1854 et mai 1889. Le premier de ces décès - celui de *Gourouvapin 23 ans, fils de Singapin* - survient en 1857 (27 janvier) sur l'habitation l'Aiguille.

- **Sur les 'identifiants' figurant sur les actes de décès des immigrants indiens.**

Jusqu'à 1860, les 'identifiants' figurant sur les actes de décès d'immigrants indiens renvoient assez régulièrement à des numéros matricules précis, car nécessaires à la gestion administrative des personnes ; et, de façon moins précise voire aléatoire, aux noms, âges, lieux de naissance qui ne sont d'ailleurs pas toujours mentionnés.

A partir de 1860, la rédaction des actes se fait moins précise à Goyave, les numéros matricules étant plus rarement reproduits tandis que les lieux indiens de naissance de l'immigrant décédé varient entre le précis et le général : l'on alterne en effet de plus entre la formule '*Natif des Indes*' ou '*de l'Inde*' et l'expression '*Né à...Pondichéry, Karikal etc...*').

L'imprécision de la formule '*Natif des Indes*' peut, *peut-être*, se justifier en partie pour des Indiens *sujets* anglais 'braconnés' en territoire anglo-indien par les recruteurs y opérant illégalement ; pour le compte de la Guadeloupe notamment. Elle peut, *peut-être* aussi, s'expliquer pour autre partie pour des Indiens *sujets* français mais mal identifiés administrativement. Dans les deux cas il semble, en effet, difficile d'être plus précis que la formulation '*Natif des Indes*', ou une formulation équivalente.

- **Sur la domiciliation des immigrants indiens décédés à Goyave.**

Le principe étant que l'*engagé* soit domicilié sur l'habitation de son engagement – ici située à Goyave -, ce principe souffrait parfois quelques exceptions dans les faits. Au vu de l'acte de décès, certains engagés décédés à Goyave étaient domiciliés dans une autre commune [*qui sera alors indiquée dans le tableau qui suit*]. A ceux-ci, il faut ajouter quelques *Indiens inconnus* à Goyave – et dès lors anonymes - trouvés morts, soit sur la voie publique ou encore noyés ; où encore à la 'geôle' ou à la 'maison de la police municipale' de Goyave.

- **Sur les noms**

La consonance des noms des immigrants indiens décédés et ci-après reproduits ne surprend pas à quelques exceptions qui ne 'sonnent' pas indien : Baldéo, Saussé, Body, Paquet, Foulbacia, etc...et renverraient plutôt à des consonances patronymiques de nations européennes colonisatrices de cette partie du monde. Une explication à rechercher, *peut-être*, du côté des 'renonçants' (référence à la procédure, pour un 'Indien' de cette époque, de renoncer à son droit coutumier – son *statut personnel* hindou, éventuellement musulman - au profit du code civil français). Cette voie assimilatrice allait-elle jusqu'au changement de nom ? A sa francisation ? Là encore, une question restant à documenter.

- **Sur l'orthographe toponymique des habitations.**

A l'évidence, l'orthographe des noms des habitations n'est pas vraiment fixée à cette époque et l'orthographe ne semble pas être une absolue priorité pour les rédacteurs des actes d'état-

civil (ici de décès). A titre d'exemple l'habitation *Forte Ile* des premier actes de décès (1859 par exemple ) de la liste ci-après devient, au fil du temps, *Fort Ile* sous la plume des rédacteurs des derniers actes ( par exemple 1887)

\*\*\*

**LISTE DES IMMIGRANTS INDIENS DECEDES A GOYAVE DE 1854 A 1889**

DATE DU DECES :	NOM DU DEFUNT	DIVERS	DIVERS	NOTES
1854	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
1855	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
1856	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
<b>1857</b>				
Janvier/27	<b>Gourouvapin</b> - 23 ans <b>Fils de Singapin</b> Natif des Indes sans aucune autre précision			<b>1<sup>er</sup> décès indien à Goyave</b> <i>Décédé dans une case de l'habitation l'Aiguille</i>
<b>1858</b>				
Mai/29	<b>Armongom</b> – 36 ans <b>Fils de Pagavady</b> Natif des Indes sans aucune autre précision			<i>Décédé accidentellement : noyé dans la rivière traversant l'habitation l'Forte-Ile</i>
Octobre/23	<b>Ramesamy</b> – 25 ans <b>Fils de Siranguin</b> Natif des Indes sans aucune autre précision			<i>Décédé dans une case de l'habitation Douville</i>
<b>1859</b>				
Mars/8	<b>Saussé</b> – 30 ans <b>Fils de Saussé</b> Natif des Indes sans aucune autre précision			<i>Décédé à l'infirmierie de l'habitation Forte-Ile</i>

Mars/13	<b>Souprayen – 18 ans</b> <b>Fils d'Angamoutou</b> Natif des Indes sans aucune autre précision			<i>Décédé dans l'une des cases de l'habitation <b>Douville</b>.</i>
Avril/1 <sup>er</sup>	<b>Savamlychetty – 30 ans</b> <b>Fils de Savamlychetty</b> Natif des Indes sans aucune autre précision	ROUSSEAU Ernest		<i>Décédé à l'infirmerie de l'habitation <b>Forte-Ile</b></i>
Mai/1 <sup>er</sup>	<b>Body – 28 ans</b> <b>Fils de Ramessamy</b> Natif des Indes sans aucune autre précision			<i>Décédé à l'infirmerie de l'habitation <b>Forte-Ile</b></i>
Juillet/3	<b>Saubraya – 3 ans</b> <b>Fils de l'Indienne Sivagamy</b> Natif des Indes sans aucune autre précision		Indienne	<b>1<sup>er</sup> décès d'un enfant indien à Goyave</b>  <i>Décédé dans le logement affecté aux immigrants sur l'habitation <b>l'Aiguille</b></i>  <b>Observation</b> : le jeune âge du défunt par ailleurs né en Inde et ayant voyagé avec sa mère et dont il est précisé qu'ils étaient 'domiciliés à la Goyave' mais également que l'enfant est décédé sur l'habitation l'Aiguille.
Octobre/31	<b>Perianin – 26 ans</b> <b>Fils de – non précisé</b> Natif des Indes sans aucune autre précision			<i>Décédé dans une case de l'habitation <b>La Rose</b>.</i> <b>Observation</b> : au moment de son décès, il est 'employé aux travaux du gouvernement' et non cultivateur
1860				
Juin / 10	<b>Narayanin – 25 ans</b> <b>Fils de Villeyème</b> Cultivateur, Natif des Indes sans aucune autre précision			<i>Décédé à l'infirmerie de l'habitation <b>Forte-Ile</b></i>
Décembre/4	<b>Iismaïl – 22 ans</b> <b>Fils de – non précisé</b>			<i>Décédé dans le logement affecté aux immigrants sur l'habitation <b>Forte-Ile</b></i>

	Cultivateur, né à <u>Karikal</u>			<b>Observation</b> : lieu de naissance précisée pour la première fois de même que la mention 'cultivateur/trice
Décembre/28	<b>Coupou – 22 ans</b> <b>Fille</b> de Darmaya Cultivatrice, née à <u>Pondichéry</u>		Indienne	<b>1<sup>er</sup> décès d'une Indienne à Goyave</b> <i>Décédée dans le logement affecté aux immigrants sur l'habitation Forte-Ile</i>
<b>1861</b>				
Avril / 23	<b>Govindin – 35 ans</b> <b>Fils de – non précisé</b> Cultivateur, né à : <b>non précisé</b>			<i>Décédé dans une case de l'habitation Forte Ile</i>
<b>1862</b>				
Juin / 4	<b>Tétrou – 23 ans</b> <b>Fils de – non précisé</b> Cultivateur, né à <u>Karikal</u>			<i>Décédé dans une case de l'habitation Laiguille</i>
Septembre/6	<b>Tamgamoutou – 29 ans</b> <b>Fils d'Addinarayanin</b> Cultivateur, né à <u>Karikal</u>			<i>Décédé dans une case de l'habitation Forte Ile</i>
Septembre/27	<b>Narayamin – 34 ans</b> <b>Fils de Vinguitamchetty</b> Cultivateur, né à <u>Karikal</u>			<i>Décédée dans le logement affecté aux immigrants sur l'habitation Forte-Ile</i>
Novembre/5	<b>Ringuin – 25 ans</b> Cultivateur, né à <u>Karikal</u> <b>Fils de – non précisé</b>			<i>Décédé dans la maison principale de l'habitation l'Aiguille.</i>
Décembre/6	<b>Armonium – 28 ans</b> <b>Fils de – non précisé</b> Cultivateur, né à : <b>non précisé</b>			<i>Décédé dans le logement affecté aux immigrants sur l'habitation Sarcelle</i>
<b>1863</b>				
Mars / 23	<b>Paquet – 31 ans</b> <b>Fils de – non précisé</b>			<i>Décédé dans le logement affecté aux immigrants sur l'habitation Sarcelle</i>

	Cultivateur, né à : <b>non précisé</b>			<b>Observation</b> : nom ne 'consonnant' pas indien.
Décembre / 3	<b>Oupilani – 40 ans</b> Natif dans l'Inde sans aucune autre précision			<i>Décédé dans une case de l'habitation <b>Sarcelle</b></i>
<b>1864</b>				
Février / 29	<b>Ramassamy – 31 ans</b> Né dans l'Inde sans aucune autre précision			<i>Décédé dans une case de l'habitation <b>Forté Ile.</b></i>
Mars / 9	<b>Virapatiren – 31 ans</b> Né dans l'Inde sans aucune autre précision			<i>Décédé dans une case de l'habitation <b>Forté Ile.</b></i>
Juillet / 7	<b>Permalou – 26 ans</b> <b>Fils de Ringuin</b> Cultivateur, né à <u>Karikal</u>			<i>Décédé dans une case de l'habitation <b>Laiguille</b></i>
<b>1865</b>				
Novembre/22	<b>Siniyim – 36 ans</b> Cultivateur – sans aucune autre précision.			<i>Décédé dans une case de l'habitation <b>Forté Ile.</b></i>
Novembre/25	<b>Engaya – 25 ans</b>			« <b>décédé sur la route coloniale N° 1, section du Morne Rouge, habitation Monplaisir</b> » <b>Observation</b> : Engaya demeurait à Lamentin, sur l'habitation Routa.
<b>1866</b>				
NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	
<b>1867 :</b>				
	<b>Ramesamy – 22 ans</b>			<b>Observation</b> domicilié à Trois-Rivières, Ramesamy s'est <b>suicidé</b> à la ' maison de police municipale ' de Goyave
<b>1868</b>				
Février / 4				<b>Observation</b> « ...paraissant âgé de <b>25 ans</b> , vêtu d'une vieille casaque noire, n'ayant aucun papier qui puisse désigner son engage, trouvé mort le 4

	<b>UN INDIEN INCONNU</b>			<i>février sur la route coloniale N° 1 au Km 42, situé dans la commune » selon les énonciations des deux déclarants de ce décès.</i>
Mars / 13	<b>Ramassamy Virassamy</b> 26 ans Cultivateur – sans aucune autre précision			<i>Décédé dans une des cases bâties sur l'habitation <b>La rose</b></i>
Mars / 23	<b>Poinin Soucamby – 36 ans</b> Cultivateur – sans aucune autre précision			<i>Décédé dans une des cases bâties sur l'habitation <b>La rose</b></i>
Juin / 22	<b>Souprayen Kichaine – 26 ans</b> Cultivateur – sans aucune autre précision			<i>Décédé dans une des cases bâties sur l'habitation <b>La rose</b></i>
Juillet / 3	<b>Chita Timma – 16 ans</b> Cultivateur sans aucune autre précision			<i>Décédé dans une des cases bâties sur l'habitation <b>l'Hermitage</b> (section du bourg)</i>
Septembre / 2	<b>Armougon - 25 ans</b> Cultivateur domicilié à la Capesterre – sans aucune autre précision			<i>Décédé dans une des cases bâties sur l'habitation <b>Arabique</b> (section du Morne-Rouge)</i>
Décembre / 7	<b>Vingadalom Soupanaïkin – 23 ans</b> Cultivateur – sans aucune autre précision			<i>Décédé dans une des cases bâties sur l'habitation <b>La rose</b></i>
Décembre/ 11	<b>Cally Mestry Candinatan – 21 ans - Cultivateur – sans aucune autre précision</b>			<i>Décédé dans une des cases bâties sur l'habitation <b>La rose</b> <b>Observation</b> :le mot 'mestry' identifie une fonction pouvant s'apparenter à celle de contremaître, chef d'équipe etc... ou à une responsabilité dans le même esprit</i>
<b>1869</b>				
Février/9	<b>Caderby (<u>Indienne</u>)</b> 25 ans - Cultivatrice – sans aucune autre précision		Indienne	<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>Sainte-Anne</b></i>



Février / 24	<b>Souprayen Tolassy – 22 ans.</b>  Cultivateur – sans aucune autre précision			<i>Décédé dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
Mars / 29	<b>Poiny Yetti (<u>Indienne</u>)</b>  27 ans - Cultivatrice – sans aucune autre précision		Indienne	<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
<b>1870</b>				
NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
<b>1871</b>				
Septembre/2	<b>Anguy Angama</b>  <i>(Indienne)</i>  21 ans - Cultivatrice – sans aucune autre précision		Indienne	<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
Septembre/22	<b>Moutoussamy – 40 ans.</b>  Cultivateur domicilié à la <u>Capesterre</u> – sans aucune autre précision			<b>Observation</b> : « ...domicilié à la Capesterre, décédé à la geôle de cette localité... » [à Goyave ? ] , lit-on dans son acte de décès enregistré à Goyave.
<b>1872</b>				
Juillet/ 16	<b>Ramesamy – 39 ans</b>  Cultivateur domicilié à <u>Petit-Bourg</u> , sans aucune autre précision			<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>Sainte Claire</b></i>
Août / 7	<b>Narayaninsamy -23 ans.</b> Cultivateur domicilié à <u>Petit-Bourg</u> et résidant à Goyave, sans aucune autre précision			<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>Sainte Claire</b></i>
Décembre /3	<b>Souprayen – 30 ans</b>  Cultivateur domicilié à <u>Pointe-à-Pitre</u> , sans aucune autre précision			<b>Observation</b> : « ...domicilié à la Poite-à-Pitre, décédé à la geôle de cette localité... » [à Goyave ? ] , lit-on dans son acte de décès enregistré à Goyave.
<b>1873</b>				
Janvier / 18				<b>Observation</b> « ...paraissant âgée de <u>16 ans</u> , ne portant aucun vêtement ni papier pouvant désigner son

	<b>UNE INDIENNE INCONNUE</b>		Indienne	engagiste, trouvée <b>noyée</b> le 18 janvier <b><u>dans la rivière de la Rose</u></b> » selon les énonciations des deux déclarants de ce décès.
Juin / 20	<b>UN INDIEN INCONNU</b>			<b>Observation</b> « ...paraissant âgé de <b>25 ans</b> , ne portant <b>aucun papier</b> qui puisse désigner son engagiste, trouvé mort le 20 juin sur la route coloniale N° 1, dans la section du Morne Rouge, située dans la commune » selon les énonciations des deux déclarants de ce décès.
<b>1874</b>				
Juillet / 14	<b>Gouindou</b> , 25 ans Cultivateur sans aucune autre précision			Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b>
<b>1875</b>				
Janvier / 3	<b>Moutama Cadapanaïkin</b> (Indienne) 25 ans - Cultivatrice – sans aucune autre précision		Indienne	Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b>
Mai / 16	<b>Vinbin</b> , fils de Meyan 40 ans Cultivateur sans aucune autre précision			Décédée dans une des cases de l'habitation <b>d'Ouille</b> [orthographe respectée]
Mai / 18	<b>Samin</b> , fils de Ounayen 34 ans Cultivateur sans aucune autre précision			Décédée dans une des cases de l'habitation <b>d'Ouille</b> [orthographe respectée]
Mai / 29	<b>Soman Ramalingomnaïkin</b>			Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b>

	37 ans Cultivateur sans aucune autre précision			
Juin / 3	<b>Mithon</b> , fils de Molye 22 ans Cultivateur sans aucune autre précision			<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
Juillet / 12	<b>Bani</b> , fille de Paltou <i>(Indienne)</i> 19 ans - <b>Cultivatrice</b> – sans aucune autre précision		Indienne	<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
Septembre/22	<b>Bani</b> , <i>(Indienne)</i> 30 ans - <b>Cultivatrice</b> – sans aucune autre précision		Indienne	<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>d'Ouville</b></i> [orthographe respectée]
Décembre/ 22	<b>Kiaman</b> <i>(Indienne)</i> 30 ans - <b>Cultivatrice</b> – sans aucune autre précision		Indienne	<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i> <b>Observation</b> A noter le décès en ce même lieu, peu de jours plus tôt - le 6 novembre 1875 – de son fils alors âgé de huit mois et sept jours : <u>Jean Kiaman</u> . Né en Guadeloupe mais sans doute dans une commune autre que Goyave (son nom n'apparaissant pas au registre des naissances de cette commune pour l'année 1875) , il a donc un <i>prénom</i> et, comme patronyme, le nom de sa mère.
1876				
Février / 22	<b>Kishnama Guingana</b> <i>(Indienne)</i> 32 ans - <b>Cultivatrice</b> – sans aucune autre précision		Indienne	<i>Décédée dans une des cases bâties sur l'habitation <b>l'Hermitage</b></i>
Juin / 18	<b>Moutouvirin Ramaye</b>			<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>d'Ouville</b></i>

	<i>(Indienne)</i> 30 ans - Cultivatrice – sans aucune autre précision		Indienne	[orthographe respectée]
<b>1877</b>				
Janvier / 1 <sup>er</sup>	<b>Caroupanin Sévériapoulé</b> 40 ans - Cultivateur – sans aucune autre précision			<i>Décédée dans une des cases bâties sur l'habitation <b>l'Hermitage</b></i>
Mai/30	<b>Bounandhine</b> 26 ans - Cultivateur – sans aucune autre précision			<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
<b>1878</b>				
Février / 8	<b>Mirkoumachy</b> <i>(Indienne)</i> 24 ans - Cultivatrice – sans aucune autre précision		Indienne	<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
Mars / 13	<b>Lahary</b> 45 ans - Cultivateur – Fils de l' <u>Indienne Sakamoutou</u>			<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
Mai / 5	<b>Soukou</b> 30 ans - Cultivateur – sans aucune autre précision			<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
Août / 21	<b>Coupamoutou</b> 30 ans - Cultivateur – Fils de <u>Monska</u>			<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
Octobre / 6	<b>Tartarri</b> <i>(Indienne)</i> , fille de Bislall 28 ans - Cultivatrice – sans aucune autre précision		Indienne	<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
<b>1879</b>			Indienne	
Août / 7	<b>Thakoury</b> 27 ans - Cultivateur – Fils de <u>Bikan</u>			<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
Septembre/11	<b>Latchminia</b>			<i>Décédée dans une des cases</i>

	<i>(Indienne)</i> , fille de Nirhou 30 ans - Cultivatrice – sans aucune autre précision			de l'habitation <b>La Rose</b>
Septembre/21	<b>Rambakas</b> 31 ans - Cultivateur – Fils de <u>Boyrou</u>			Décédé dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b>
Novembre/17	<b>Nidhia</b> <i>(Indienne)</i> , fille de Ballou 26 ans - Cultivatrice – sans aucune autre précision		Indienne	Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b>
1880				
Février / 2	<b>Rangassamy</b> 32 ans - Cultivateur – Fils de <u>Ingatassamy</u>			Décédé dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b>
Février / 8	<b>Kiraty</b> 28 ans - Cultivateur – Fils de <u>Mahada</u>			Décédé dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b>
Mars / 2	<b>Ramlonggan</b> 23 ans - Cultivateur – Fils de <u>Soubarran</u>			Décédé dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b>
Mars / 24	<b>Baldeo</b> 27 ans - Cultivateur – Fils de <u>Sallou</u>			Décédé dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b>
Avril / 4	<b>Hirouach</b> 23 ans - Cultivateur – Fils de <u>Jhillou</u>			Décédé dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b>
Avril / 10	<b>Ramassamy</b> 35 ans - Cultivateur sans aucune autre précision			Décédé dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b>
Septembre/16	<b>Mourgassin</b> 28 ans - Cultivateur – Fils de <u>Toulapin</u>			Décédé dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b>

Novembre/12	<b>Foulbacia</b> <i>(Indienne)</i> 27 ans - Cultivatrice – sans aucune autre précision		Indienne	<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
<b>1881</b>				
Septembre / 8	<b>Caroupin</b> 30 ans - Cultivateur – Fils de <u>Poinin</u>			<i>Décédé dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
Novembre / 30	<b>Roudon Vingadapa dit Ramesamy</b> 40 ans - Cultivateur – Fils de <u>Poinin</u>			<i>Décédé dans une des cases de l'habitation <b>L'Aménité</b></i>
<b>1882</b>				
Juillet / 29	<b>Mouniama</b> <i>(Indienne)</i> Fille de Virassamy 41 ans - Cultivatrice – sans aucune autre précision			<i>Décédé à l'infirmerie de l'habitation <b>Forte-Ile</b></i>
<b>1883</b>				
<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>	<b>NEANT</b>
<b>1884</b>				
Septembre/3	<b>Vingaya</b> Fils de Ramaye 43 ans, cultivateur			<i>Décédé à l'infirmerie de l'habitation <b>Forte-Ile</b></i>
Décembre/16	<b>Nathou</b> 33 ans - Cultivateur			<i>Décédé dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
Décembre/17	<b>Lalla Baghoua</b> 30 ans - Cultivateur			<i>Décédé dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
<b>1885</b>				
Mars / 6	<b>Viraï</b> <i>(Indienne)</i>		Indienne	<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Sarcelle</b></i>

	45 ans - Cultivatrice – sans aucune autre précision			
Mai / 3	<b>Badha</b> <i>(Indienne)</i> Fille de Likha 27 ans - Cultivatrice – sans aucune autre précision		Indienne	<i>Décédée dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
Mai / 20	<b>Soupramamin</b> Fils de Mourouguin 38 ans, cultivateur	<b>Domicilié à</b> <b>Petit-Bourg</b> <i>Résidant à Goyave</i>		<i>Décédé à l'infirmierie de l'habitation <b>Forte-Ile</b></i>
Juillet/31	<b>Ranglall</b> Fils de Bhagallon Shouskan 10 ans, sans profession			<i>Décédé dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
<b>1886</b>				
Janvier / 30	<b>Jhamia</b> <i>(Indienne)</i> Fille de Jannos 26 ans - Cultivatrice – sans aucune autre précision		Indienne	<i>Décédé dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
Octobre / 13	<b>Bipat</b> Fils de Madine 31 ans, cultivateur			<i>Décédé dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
<b>1887</b>				
Février / 26	<b>Courijamal</b> <i>(Indienne)</i> 58 ans - Cultivatrice – sans aucune autre précision		Indienne	<i>Décédée dans la maison d'un particulier, sise sur l'habitation <b>L'Hermitage</b></i>
Mars / 22	<b>Petchy</b> <i>(Indienne)</i> Fille de Sirambou	<b>Domiciliée à</b> <b>Marie-Galante</b>	Indienne	<i>Décédé dans une des cases de l'habitation <b>L'Hermitage</b></i>

	45 ans - <b>Cultivatrice</b> – sans aucune autre précision			
Décembre/ 17	<b>Vingataramin Ramin</b> sans aucune autre précision			<i>Décédé à l'infirmerie de l'habitation <b>Fort Ile</b></i>
1888				
Février / 24	<b>Gyaso</b> <i>(Indienne)</i> Fille de Sitaram 25 ans - <b>Cultivatrice</b> – sans aucune autre précision		Indienne	<i>Décédé dans une des cases de l'habitation <b>La Rose</b></i>
1889				
Juillet / 2	<b>Moulama</b> <i>(Indienne)</i> Fille de Narayamin 55 ans - <b>Cultivatrice</b> – sans aucune autre précision		Indienne	<i>Décédé dans une des cases de l'habitation <b>La Sarcelle</b></i>

Tableau Jack Caïlachon

(2)

## ***Cantique de l'Aurélie,***

*Le cantique indien des cantiques créoles*

***Une nouvelle historique de Jack Caïlachon***

**Jack Caïlachon**

Trois mois avant la célébration de la messe de minuit dans les églises de Néomundo, Jaipal fixait l'horizon. Nous étions en 1854. La ligne d'horizon marquait le début du *Kala Pani*, ces inquiétants abysses océaniques de la croyance religieuse hindoue. Natif de Karikal, Jaipal était tamoul. Abîmé dans ses réflexions, le jeune *couli* (coolie) se tenait debout sur le bout méridional de ce gigantesque et lointain continent.

L'on pouvait imaginer que ses réflexions étaient graves. Un ultime débat



intérieur, entre ce qui était encore réversible et ce qui ne le serait plus bientôt, agitait tout son être. Sans s'en douter, Jaipal venait de choisir l'irréversible : demain, il voguerait sans retour vers Néomundo. D'où il était, il pouvait d'ailleurs voir l'*Aurélié*. Ancrée à faible distance, elle lui faisait des œillades enjôleuses, et même aguicheuses.

Le voilier battait pavillon dont Jaipal pouvait distinguer les couleurs sans savoir en identifier la nationalité. Un peu chahuté par une houle qui n'est pas toujours tendre sur cette côte de Coromandel, le *coolie-ship* attendait sa cargaison ; des quasi esclaves rebaptisés engagés indiens, mais ce n'était pas comme cela qu'on le leur avait expliqué. Evidemment ! Depuis douze jours et avec quelques dizaines d'autres, Jaipal était comme séquestré.

\*\*\*

Accroupi dans le dépôt de la *Compagnie des coulis migrants* qui faisait face à la mer, le jeune homme était en proie à une légère angoisse. Il commençait seulement à réfléchir à sa situation. Tout était allé si vite qu'il n'avait pas saisi ce qu'il fallait comprendre, ni même deviné ce qu'il aurait fallu saisir. Quelques petites choses lui avaient tout de même semblé bizarres depuis qu'il avait quitté son village pour rejoindre le port, et d'abord cette lueur à peine perceptible : celle qui clignote habituellement dans les yeux de tous les couillonners du monde depuis l'aube de l'humanité.

Jaipal avait cru la discerner dans le regard des quelques personnes rencontrées à chacune des étapes décisives de ce chemin, bien trop facile, qui l'avait conduit de son village à cette salle de transit vers le *Kala Pani* et, demain, l'enverrait vers l'inconnu. Ce qu'il avait lu dans leurs yeux lui disait qu'un piège diabolique se refermait tout doucement sur lui, mais il préférait penser que c'était la fatigue qui le rendait méfiant à mauvais escient.

Il avait d'abord trouvé raison de s'inquiéter dans les yeux de ce *maistry* farandoleur venu allécher les gens de son village pour le compte d'un autre au regard enjôleur. Ce dernier les avait alors rabattus, lui et les autres, vers la ville et un troisième *maistry*, borgne celui-là, qui les avait acheminés vers les Blancs du dépôt. Même dans les yeux bleus de l'expéditif médecin de la marine, blanc et couperosé, qui l'avait soi-disant examiné, il avait cru lire des choses. Tout comme dans ceux des autres Blancs, ces *sahibs* de l'administration qui vibronnaient alentours.

Le regard fuyant de l'interprète, qui lui ressemblait à s'y méprendre, n'avait pas non plus échappé à ses interrogations ; pas davantage que les yeux rieurs de ce Blanc créole, originaire de Néomundo, qui lui avait donné 15 roupies de la part de la *Compagnie des coulis migrants* pour l'*envoyer aller*, comme il disait drôlement. A quelques encablures, le *coolie-ship* attendait... Quelqu'un avait alors trempé d'autorité son pouce gauche dans de l'encre violette, puis l'avait appuyé au bas d'un papier

couvert de cachets. Tout le monde semblait subitement pressé.

\*\*\*

Quelque chose d'important, et qui avait brutalement accéléré les ultimes préparatifs du départ de l'*Aurélie*, avait dû échapper à la vigilance de Jaipal. L'appareillage du *coolie-ship* était désormais proche. Ce n'était pas le gros doute mais déjà l'angoisse légère qu'il pouvait encore chasser à ce stade. Le rat ne faisait que trotter discrètement dans sa tête mais ne l'empêcherait nullement de dormir la nuit prochaine.

Cela serait réservé à demain, peut-être après-demain sur le bateau et, très sûrement, dans une petite centaine de lunes, lorsqu'il mettrait pied à terre à Néomundo, après un voyage dix fois plus long que ce qui leur avait été promis. Il avait même été question qu'ils reviennent régulièrement au pays pour quelques jours, leur avait menti le *maistry* farandoleur. Pour l'heure cependant, Jaipal chassait de son esprit toute pensée qui pouvait polluer son rêve de vie meilleure et observait tout ce qu'il pouvait apercevoir de cette agitation, urbaine et portuaire, qu'il découvrait pour quelques heures encore, depuis son dépôt bien gardé.

C'était cette petite ville côtière qu'il avait fini par imaginer être la porte d'entrée de toutes les rédemptions possibles de sa misérable vie, auprès de ses misérables parents et dans son encore plus misérable *aldée* ; cet improbable village de la campagne indienne ainsi dénommé par le colonisateur d'alors...Et, pour avoir un jour de 1854 répondu 'présent' à l'appel d'un *maistry* farandoleur, c'était là aussi le début de la nouvelle vie d'un jeune Tamoul qui s'achèverait à Néomundo à l'extrême fin des années 1880.

Dans le sommaire dépôt, l'on entendait parler toutes sortes de langues. Lui, Jaipal, c'était le tamoul, mais d'autres parlaient le malayalam, le bengali, le kannada, le télougou, mais aussi l'urdu. Jaipal avait noté que trois de ses compagnons parlaient la langue des Blancs...Mais ceux-ci faisaient-ils encore partie des siens, s'interrogea-t-il ?

Rares étaient ceux qui se connaissaient, mais tous fuyaient quelque chose et d'abord la misère sous toutes ses formes, indiennes et universelles. Les miséreux étant aussi souvent crédules, ceux-là avaient tout gobé, les promesses, les rumeurs, les *maistris*, ces recruteurs stipendiés de leur race, les *sahibs*. D'avoir cru en avoir cru, ils se retrouvaient aujourd'hui dans ce dépôt malodorant, en partance vers un éden fantasmé.

Le voyage durerait 89 jours que Jaipal n'oublierait jamais.

\*\*\*

Jaipal l'Indien avait vite compris qu'il avait été trompé sur la durée du voyage. Comme Blancpain, l'engagé européen du XVII<sup>ème</sup> siècle, il pensait qu'il le serait aussi sur le reste. Comme Songo, l'esclave africain qui succéderait à Blancpain et qu'il remplacerait, Jaipal s'était rapidement convaincu que son voyage serait aussi sans retour. En trois mois de traversée plus d'une fois il penserait à s'enfuir dans la mort, mais son courage étant moins affirmé que son désespoir, il ne sauterait pas.

Le voilier avait fait les escales habituelles de cette route maritime, celle du Cap, et, un peu plus de deux mois après avoir quitté le dépôt, il remontait l'océan vers sa destination. Les migrants avaient été autorisés à prendre l'air sur le pont, quelques jours avant l'arrivée, conformément au règlement qui fixait strictement les conditions de ces promenades hygiéniques. Un ou deux d'entre-eux, plus résolu que Jaipal, en profiteraient pour se suicider en se jetant à l'eau. C'était autant de drames humains individuels qui, à l'arrivée, seraient réduits à leur seule dimension statistique exprimée en froids et globaux pourcentages désincarnés.

Vint enfin un jour différent de tous ceux qui l'avaient précédé car l'on vit bien plus d'oiseaux et de bois flotté. L'on sut alors que le dernier jour n'était plus loin et la navigation se fit plus paisible. Seuls les plus vaillants des migrants se déplaçaient librement sur le pont car il y avait blessés et malades dans la cargaison humaine. Enfin, le 25 décembre 1854, l'on arriva à bon port à Néomundo et le médecin de l'administration coloniale, monté à bord, se déclara satisfait car les statistiques étaient globalement correctes. Ces travailleurs immigrés, qui venaient remplacer les anciens esclaves après l'abolition, pourraient très vite débarquer et être répartis entre leurs habitations néomundiennes d'affectation ; les *bitasyons* bénéficiaires de ce tout premier convoi.

C'était là en effet l'unique objet de toute cette organisation transocéanique qui, sur 35 années, déplacerait plus de 42 000 indiens vers ce *Néomundo-là* où l'on parlait français – et que, semble-t-il, l'on appelait également Guadeloupe - ...et infiniment plus encore d'autres Jaipal vers d'autres Néomundos de la *mare nostrum* caraïbe : Néomundos français jusqu'en 1889 ; Néomundos anglais jusqu'à la première guerre mondiale.

Les choses s'organisaient sur les quais et dès que possible, c'est-à-dire le plus vite possible, la foule des Indiens dûment cornaqués serait au contact de celle de leurs attributaires (c'est ainsi que l'on disait). Blancs-créoles sauf exception, les colons *engagistes* de Néomundo avaient 'réservé' de longue date auprès de l'administration de la colonie, conformément à la procédure. C'est elle, en effet, qui organisait et subventionnait toute cette immigration réglementée. Ils venaient donc prendre livraison de leur commande de bras indiens importés - les *engagés* - pour les transférer dans les cases de leurs habitations, qu'avant-hier encore occupaient leurs esclaves.

\*\*\*

Descendu des terres historiques du marronnage à Néomundo, le très vieux Songo était venu, lui aussi, assister à cet événement extraordinaire pour la colonie et qui dépassait infiniment son entendement d'ancien esclave : l'arrivée à bord de *l'Aurélie*, gros voilier venu d'un lointain pays inconnu, d'un groupe de plus de trois-cents femmes et hommes, noirs comme les siens mais qui n'en avaient pas les traits ; ils n'étaient pas esclaves comme l'avaient été les siens et venaient pourtant les remplacer...Du moins à ce qui se répétait avec insistance en ville.

Aussi loin que remontait sa longue mémoire, Songo se souvenait n'avoir très longtemps vu débarquer des navires qui touchaient la colonie qu'hommes libres ou esclaves. S'ils étaient esclaves, ils étaient alors noirs et entravés ; s'ils étaient blancs c'est qu'ils étaient libres, bien que, parfois, quelques Noirs en descendissent en hommes libres, sinon égaux, aux premiers temps de l'esclavage de Songo. Depuis l'évènement de son rapt en Afrique, sa réduction en esclavage et sa déportation vers Néomundo enchaîné à fond de cale, cette inflexible loi d'airain des couleurs était la seule que Songo avait très longtemps connue dans cette colonie de l'Europe aux Amériques. Mais des gens comme ceux qui débarquaient de *l'Aurélie*, non, jamais il n'en avait vus de sa longue vie de gaillard nonagénaire.

Le très vieux Songo se trompait cependant, oubliait ou peut-être ignorait. Depuis le tout début des années 1850 en effet, la colonie de Néomundo avait fait l'expérience de quelques milliers de travailleurs réputés libres immigrés de Madère, Chine, Afrique et autres ailleurs, avant de se rabattre de plus en plus sur l'Inde populeuse. Méfiant, Songo disait aussi : *Oui, l'esclavage a bien été aboli à Néomundo depuis six ans déjà...Mais ne l'a-t-il pas déjà été une première fois en 1794, puis rétabli huit ans plus tard ?* Or, en ces années 1850, la rumeur courait la campagne qu'il pourrait fort bien l'être à nouveau. Il fallait donc rester vigilant car tout cela lui semblait encore assez instable, bien trop proche, trop frais, un peu trop fragile.

Pour sûr cependant, depuis 1848 et en dépit de l'inquiétante rumeur, il n'y avait maintenant à Néomundo – et il n'y aurait d'ailleurs plus jamais - qu'hommes et femmes libres et pourtant, en cette période de la Noël 1854, ces nouveaux arrivants réveillaient sa mémoire douloureuse d'ancien esclave. Ces étrangers misérables perturbaient en effet l'ancien esclave endormi - mais pas mort - qui logerait toujours dans la mémoire et la conscience de l'homme libre qu'il était devenu tardivement, aux années de son grand âge.

Ils perturbaient aussi le converti chrétien de force que l'on avait fait de lui tout autant que le récent citoyen qu'il était devenu, presque par inadvertance. Concitoyen de ce Blanc, avant-hier encore son maître, il se souvenait avoir ainsi pu voter pour la première fois en 1849 ou 1850, à moins que ce ne fût en 51. Adossés à la mémoire de sa longue vie d'avant l'abolition, ces trois Songo se confondaient désormais en la personne du Songo *born again*, d'avril 1848 : un assimilé décomplexé, comme

tous les autres Songo sans exception à cette époque.

\*\*\*

Aussi noirs de peau que les siens, ces plus de trois-cents qui attendaient de débarquer de l'*Aurélie* semblaient non moins misérables malgré leurs longs cheveux et des traits les apparentant aux Blancs. Il sembla à Songo que l'on renouait avec des traditions qu'il avait crues disparues depuis plusieurs années déjà. Comme au vieux temps de l'esclavage, les colons étaient en effet descendus de leurs habitations vers la ville, ses négociants et son port, pour déjà voir la marchandise.

Une fois accomplies les formalités requises et qui pouvaient prendre un ou deux jours après la période de quarantaine du *coolie-ship*, chaque attributaire prendrait livraison de son lot, comme ils disaient. Il s'en retournerait ensuite vers sa *bitasyon*, à la campagne. Il logerait alors son contingent dans les cases de l'ancien quartier des esclaves puis mettrait son petit monde indien au travail, dans les champs désertés par ses anciens esclaves. C'est ce que Songo avait fort bien entendu et retenu des conversations qu'il avait surprises.

Etranger par tradition à toute idée de rémunérer le travailleur, (il était propriétaire d'esclaves de toute éternité), le colon néomundien du mitan du XIXème siècle s'était en effet trouvé confronté à cet inédit défi culturel – proprement incroyable et même absolument inconcevable - de son ordre établi, d'avoir désormais à payer sa main-d'œuvre ; une main-d'œuvre de surcroît à l'épiderme différent du sien. N'en revenant pas, il s'en était donc parti de par le vaste monde en quête de main d'œuvre agricole la moins chère et la plus exploitable possible.

*Ces gens venus d'on ne sait où - d'Inde disait-on...Songo ne savait même pas où cela pouvait bien être, l'Inde - étaient donc ce qu'ils avaient trouvé de plus apte à être transformé en quasi-esclaves*, avait alors murmuré le vieil homme noir qui eut de la peine pour ces étrangers. Bien avant eux, il avait tout vécu, tout connu de ce qui leur était promis. Il imagina qu'ils avaient dû voyager dans d'épouvantables conditions, tout comme lui il y avait si longtemps déjà !

Il se dit aussi que, pour réussir un plan aussi diabolique, le Dieu des Blancs - qui était devenu le sien par la force des choses coloniales et assimilatrices - devait être très fort ; beaucoup plus fort que les Dieux de ses ancêtres et aussi de ceux de ces gens dont il ignorait tout. Après tout, les révérends devaient avoir raison. Ceux de sa race étaient maudits, tout comme l'étaient sûrement aussi ceux de la race de ces nouveaux venus. Des images du passé lui revinrent alors.

\*\*\*

Songo se souvenait maintenant que, six ans plus tôt, il avait couru fort

difficilement, mais très clairement en sens opposé à l'habitation Gonduc, lorsque l'habitant avait voulu le tester. Plus mielleux que jamais, il lui proposait de continuer librement, comme salarié agricole, les travaux, certes légers en raison de son âge, que la veille encore il effectuait contraint et forcé depuis plus d'un demi-siècle.

Quand le vieux régisseur à peau *chapé* de l'habitation lui avait fait part de cette offre au nom de l'habitant, il avait flairé le piège : Gonduc le colon, son ancien maître, cherchait à le doubler ; et puis aussi, en acceptant, il aurait eu le sentiment de trahir. Qui ? Quoi ? Jamais il n'avait bien su répondre à ces confuses questions, mais sûr qu'il aurait trahi lui disait sa conscience. La cause peut-être ? se disait-il parfois, mais sans pousser plus avant.

Songo avait couru si vite et si loin qu'il avait fini par rejoindre les montagnes bleues et cette sorte de libre république de Nègres marrons constituée d'esclaves évadés qui s'étaient mis hors de portée des battues des chiens et de leurs maîtres. Il s'était alors installé sur un minuscule lopin de terre qu'il exploitait comme il pouvait à raison de son âge, survivant chichement mais vivant librement pour la première fois depuis son arrivée dans ce pays, à la charnière des XVIIème et XVIIIème siècles.

Un peu comme Blancpain l'engagé blanc et tous les siens l'avaient fait bien avant lui dès la fin des années 1630 ; un peu aussi comme Tegreman, fier chef caraïbe et son peuple, avant l'arrivée de Blancpain ; tout comme le ferait sans doute aussi cette cohorte indienne qui bientôt foulerait le sol néomundien.

A ce point précis de ses réflexions, la mémoire d'ancien esclave de Songo fécondait le regard qu'il portait sur l'*Aurélie* en train de manoeuvrer et sa cervelle se bloqua subitement ; elle se refusait à recevoir ce que ses yeux lui donnaient pourtant à voir : des hommes de sa couleur s'appêtant à débarquer d'un voilier pansu venu du bout du monde, pour faire - librement à ce qu'il avait cru comprendre, mais qu'il ne pouvait croire – les travaux forcés de l'esclave qu'il avait été.

\*\*\*

Son ancien compagnon de servitude, l'encore plus vieux Joshua, lui avait bien raconté que, quelques mois plus tôt, un navire encore plus mystérieux que cette *Aurélie* avait vomi sur les quais un groupe de petits hommes jaunes, pour y faire la même chose que ces *coulis* là, mais cela, il ne l'avait pas du tout cru. Des hommes jaunes ? Cela n'existait pas ! Joshua avait voulu le faire marcher et voilà tout. Malgré son très grand âge, Joshua était en effet resté facétieux et tout le monde le savait bien.

Fils, petit fils, arrière-petit fils de parents eux-mêmes esclaves et qui avaient voyagé à la fin du XVIIème siècle du mauvais côté du trigone de l'infâme commerce, Joshua était né dans la colonie. Contrairement à Songo, c'était un Créole. Miracle de la tradition orale mais, bien plus encore, chance extraordinaire dans cet univers livré à

l'arbitraire des maîtres, la lignée esclave de Joshua avait su à peu près conserver la mémoire des très grandes lignes de son histoire. Non seulement depuis l'arrivée dans les fers du premier ancêtre, mais encore dès avant son rapt en Afrique par quelques frères : des Noirs corrompus qui l'avaient livré aux Blancs qui les avaient corrompus.

Joshua connaissait beaucoup de choses de Néomundo ; beaucoup de choses aussi sur beaucoup de gens, blancs comme noirs ; des secrets qu'il avait surpris ou qu'on lui avait confiés. Tout cela faisait qu'on le craignait un peu, d'autant que ce très vieux Nègre sec aux yeux bridés, hiératique et pince-sans-rire à la fois, était aussi réputé connaître les secrets des plantes, bonnes et moins bonnes, faire des *tés*, savoir masser et aussi réduire les fractures. On lui prêtait même des pouvoirs quelque peu surnaturels, mais, pour l'heure, badaud parmi les badauds, Joshua était venu voir, lui aussi, les mystérieux passagers qui débarquaient de *l'Aurélie* en cette fin d'année 1854. Il se tenait sous un gros tamarinier, à quelques mètres de Songo appuyé à cette racine artistement travaillée qui lui faisait office de canne, bien nécessaire à son âge et sa voussure.

\*\*\*

Les plus vieux, comme Songo et Joshua, n'étaient pas déroutés par ce qu'ils voyaient, simplement étonnés de le revoir...Ainsi les *coolies ships* avaient remplacé les navires négriers et Karikal, Pondichéry s'étaient substitués à Gorée. Tout cela ramenait Songo très loin en arrière.

Lui aussi, il avait un jour franchi la passe après un interminable et horrible voyage où, dix fois, il avait pensé mourir. Il faisait partie d'une cargaison d'ébènes (ainsi qu'ils disaient) et le voyage avait été si éprouvant qu'à l'arrivée on avait compté 5% de déchets (c'était leurs mots). Dieu, comme c'était loin ! Mille et une fois racontée dans toutes les langues, l'histoire de Songo se reproduisait toujours à l'identique dans ses très grandes lignes.

D'abord on se faisait surprendre - par exemple en train de chasser - parfois par des hommes de sa propre couleur qui agissaient pour le compte d'un trafiquant blanc assisté d'auxiliaires, souvent noirs ou métis, et qui dirigeait la manœuvre de plus ou moins loin...

Ensuite on vous agréait de force à un convoi de raptés qui assez souvent se dirigeait vers une zone de mangrove derrière laquelle se tenait le navire négrier ; chemin faisant, on s'arrêtait de temps en temps pour agréger d'autres captifs...

Alors, arrivés à la mangrove après cette longue marche qui pouvait prendre plusieurs jours, les auxiliaires recevaient du trafiquant blanc les trente deniers de leur corruption et s'évanouissaient dans la nature...

Enfin, contraint et forcé, on grimpait à bord de chaloupes qui, sous bonne garde, vous acheminaient vers votre galère.

A bord, capitaine et trafiquant soldaient les comptes, puis le trafiquant

quittait le navire et l'affaire était ainsi conclue. Le bâtiment pouvait encore attendre d'autres 'livraisons', car il n'appareillerait qu'une fois sa cale remplie de Nègres enchaînés. Alors commencerait le long et horrible voyage sans retour.

Tout cela, Songo l'avait vécu, et pire encore car il ne la reverrait plus jamais. Elle ne lui donnerait pas ces enfants dont ils avaient rêvé mais un autre, oui, sûrement...Tout comme lui-même en donnerait à une autre, peut-être à quelques autres dans ce Nouveau Monde, le sien désormais ; car c'était d'abord bien lui l'esclave, sinon lui seulement, qui le façonnerait.

Il le créerait, le forgerait pendant plus de deux siècles, sous la morsure du fouet et de ce soleil brûlant dont un élégant couvre-chef protégerait toujours les crânes des Gonduc, ses maîtres de père en fils jusqu'au triomphe des combats pour la liberté et l'égalité.

Dépassé par l'évènement de son rapt, sa déportation et son esclavage à Néomundo à seulement 15 ou 16 ans, jamais à cet âge Songo n'aurait pu imaginer toute cette histoire.

Il avait fallu que le temps passe, qu'il perde tout espoir de retour au vieux pays d'Afrique et s'ancre définitivement dans la terre métissée de son nouveau pays : une terre promise à ses descendants comme à ceux de Gonduc, de Jaipal et à tous les créoles de génération en génération, lorsque le vent nouveau chasserait *vraiment* l'ombre persistante des vieux nuages.

Rendu pensif par la puissance évocatrice de son imagination, Songo se revit alors à travers ces pauvres hères, hagards, qui foulaient une terre inconnue. Personne ne le vit et pourtant quelques-uns ont affirmé que ses yeux s'embuèrent à cet instant. Il faut les croire.

\*\*\*

Avec difficulté Songo avait maintenant rejoint son vieil ami sous le tamarinier et, depuis ces abords de l'unique quai du port principal de Néomundo – celui de Pointe-à-Pitre semble-t-il, aux dires de quelques personnes informées ! - les deux anciens esclaves devisaient en créole tout en observant les ultimes manœuvres du capitaine de l'*Aurélie*.

Le bâtiment se rapprochait lentement de son mouillage qui n'était pas trop éloigné du quai, mais où il n'accosterait qu'après l'acheminement par chaloupe des Indiens vers de dépôt d'arrivée des immigrants. L'on commençait maintenant à mieux distinguer ces inconnus agglutinés sur le pont du gros voilier. A mesure que manoeuvrait ainsi l'*Aurélie*, eux regardaient grossir la petite foule de ces inconnus agglutinés aux abords du quai.



A un certain moment, le navire s'approcha suffisamment près du quai pour que les regards puissent se croiser ; suffisamment pour que les yeux inquiets du jeune immigrant tamoul tombent dans ceux du vieux Nègre néomundien. Ce bref regard échangé scella un pacte tacite car Jaipal sut à cet instant qu'il serait le fils spirituel de Joshua. L'année suivante, le 1<sup>er</sup> mai 1855 précisément, c'est ensemble que, père et fils spirituels, ils seraient à l'arrivée du *Hambourg* lorsqu'il vomirait le second convoi indien dans ce même port.

A son tour Joshua s'était rapproché, à presque le toucher, de son ami Songo qui l'avait déjà péniblement rejoint. Ces deux anciens esclaves de l'habitation Gonduc échangeaient sur ce spectacle qui leur parlait ; surtout à Songo. Ils devisaient encore lorsqu'ils virent un fils Gonduc fendre la foule des attributaires. Ils le perdirent de vue puis le virent à nouveau. Alors, en un éclair, tout s'éclaira pour Songo qui, subitement métamorphosé en oracle inspiré, prophétisa en créole...

\*\*\*

*'Tu vois Joshua, plus ça change et plus c'est la même chose. Les coolie-ships remplacent les navires négriers, des immigrés 'engagés' nous remplacent et nos anciens maîtres sont devenus leurs patrons. Mais, ce pays est devenu le nôtre par la sueur et le sang, le leur aussi et il nous faudra apprendre à vivre ensemble, en Créoles. La route sera très longue et, sans doute, encore plus pénible.*

*Il nous faudra nous chercher, nous trouver, nous aimer et être nous, nous à nous. Je crois qu'un jour, dans dix ans, un siècle ou bien plus, quelqu'un dira créolité et donnera ainsi son nom au nouvel humanisme qui sauvera, peut-être, nos lointains descendants : les tiens, les miens, ceux des Gonduc et aussi de ceux-là qui débarquent de ce bateau'.*

*Cependant, ne soyons pas naïfs : l'ombre raciste et infériorisante portée par plus de deux siècles d'esclavage portera encore très longtemps après son abolition, et cela des deux côtés de la ligne de démarcation des couleurs épidermiques que beaucoup des nôtres tenteront de franchir de toutes sortes de façons jusqu'aux plus absurdes je le pressens, car le préjugé de couleur modifiera, pénalisera et handicapera durablement l'homme nouveau-né de l'abolition.*

*Mais, du haut de cette année 1854, j'entrevois aussi – certes encore très mal - ce jour lointain, peut-être à la fin du siècle suivant où au début de l'autre, où les fiertés des racines africaines et indiennes de notre créolité se relèveront donnant enfin égale dignité à chacune des composantes du triptyque historique qui fonde notre identité créole ; créole comme la langue du plus profond de notre être qui n'est ni d'Inde, ni d'Europe, ni d'Afrique mais...créole.*

*Tout cela n'advient pas aisément. Il faudra sans doute franchir d'inévitables phases de tension, exacerbation et même violence cathartiques du racisme hérités du temps révolu de l'esclavage tout autant que du préjugé de couleur qui le relaye depuis son terrassement. Mais au-delà de la passion viendra un jour la rédemption ; du moins faut-il l'espérer et y travailler pour qu'elle advienne.*

*Tout est consommé*, crut entendre Joshua au terme du sermon de son vieil ami. Ainsi parla l'homme !

Jamais de sa vie Songo n'avait prononcé de telles phrases et plus jamais il n'en prononcerait.

Jamais auparavant il n'avait utilisé certains mots que personne n'utilisait dans leur monde.

Jamais il ne s'était hissé à ces hauteurs d'où l'on contemple le passé en entrevoyant tous les futurs possibles.

Joshua en resta proprement *estèbékoué* et Songo mourut de congestion le surlendemain. A l'heure du Christ.

\*\*\*

Les différentes formalités accomplies, plus rien ne retenait Joshua et Songo près de l'enceinte portuaire. La vie néomundienne de plus de trois cent immigrants indiens allait bientôt pouvoir commencer.

Ils étaient maintenant regroupés derrière une clôture grillagée d'où ils pouvaient voir leurs attributaires qui les attendaient. Au terme du voyage, les *maistrys* qui les avaient encadrés pendant la traversée - des Indiens comme eux - officiaient encore dans ce *dépôt néomundien des immigrants* si éloigné du *dépôt indien des émigrants* de cette côte de Coromandel d'où ils étaient partis trois mois plus tôt. Quelques-uns de ces *maistrys* poursuivraient même ce rôle de chef d'équipe sur les habitations de Néomundo.

Le temps des adieux définitifs arriva, moment émouvant où il fallut se compter pour la dernière fois avant de s'éparpiller. Une quelconque autorité entreprit alors de faire l'appel des immigrants de l'*Aurélie* et un *maistry* tamoul leur demanda de répondre *présent* en levant la main à l'appel de leurs noms qu'il se mit alors à égrener :

ARNASSALOM, fils de Souprayenmestry ? Présent

CATTAN PEYEN ? Présent

CHELATTA, fille de Mourty ? Présente

LATCHOUMANIN, fils de Moutou ? Présent

MYANCOULTY, fils de Ramassamy ? Présent

MOUNIEN, fils de Moutou ? Présent

RAMESSAMY, fils de Caroupanin ? Présent  
RANGUI, fils de Pétan ? Présent  
SINGABRAYEN, fils de Moutialcou ? Présent

Et ainsi de suite plus de 300 fois...

Cet ultime appel avait une dimension inédite. Crépuscule d'une vie indienne finie à tout jamais pour beaucoup, il était aussi aube et promesse d'une vie nouvelle et espérée meilleure à Néomundo. Mais l'immigré indien y ferait d'abord l'expérience du regard, souvent méprisant et ostracisant porté sur lui par le Néomundien hier encore esclave. Ils avaient quitté l'Inde qui jamais ne les quitterait complètement car elle avait voyagé avec eux, ainsi qu'avec les 42 000 autres qui les suivraient jusqu'en 1889.

Au fil des 89 jours qu'avait duré leur traversée du *Kala Pani*, une improbable communauté s'était créée à bord de l'*Aurélie*. Une fois foulé le sol néomundien, cette diaspora embryonnaire - infime minorité dans son nouveau pays déconcertant à fond noir encadré de blanc - s'éparpillerait au gré des *bitasyons*, mais on se promettait de tout faire pour se retrouver, se revoir et s'entraider.

Ces immigrants de la seconde moitié XIX<sup>ème</sup> siècle ajouteraient le reflet particulier de l'indianité au chatoiement, jusqu'alors en seuls noir et blanc ou non métissés, de la créolité néomundienne ; cet unique humanisme salvateur et rédempteur des péchés du passé néomundien et de ses blessures, parfois encore mal cicatrisées, voire encore purulentes.

\*\*\*

C'est en 1856 que Joshua passa de ce monde à un autre et ce fut Jaipal qui déclara sa mort. Il le fit à la mairie de cette commune cannière du nord de la côte sous le vent de Néomundo. Le vieux sage y avait passé ses dernières années, dans une case limitrophe de l'habitation Gonduc où Jaipal était *engagé* depuis le 30 décembre 1854.

L'amitié exemplaire qui liait Joshua à Jaipal n'était cependant pas représentative de la société de ce temps-là car, à Néomundo et à cette époque, le travailleur immigré indien souffrait rejet de la part de l'ancien esclave. Devenu libre et citoyen, ce dernier lui reprochait en effet de *casser* les salaires dans la filière agricole néomundienne...Mais, c'était *précisément* pour cela *aussi* que le colon néomundien était allé chercher aussi loin Jaipal et les siens. Joshua l'avait tout de suite compris et Jaipal – proprement piégé à Néomundo – le comprendrait très vite. Jeune travailleur immigré tamoul, il travaillerait dur, dans des conditions pénibles et un environnement nègre moqueur et méprisant qui lui serait plutôt hostile dans les débuts, au mieux indifférent.

Jaipal commencerait alors le rude apprentissage de sa néomundisation, sa déculturation et son assimilation à marche forcée dans un univers aux antipodes

culturels de ses traditions ancestrales, ses valeurs millénaires. Il initierait ainsi le processus de créolisation de la lignée qu'il fonderait dans ce pays : les Jaipal de Néomundo. Au contact de Joshua qui, au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, avait entrepris de lui en *conter* l'histoire, Jaipal en apprendrait beaucoup sur son nouveau pays, sa singulière histoire et, au basculement du second millénaire dans le troisième, ses lointains descendants aux sangs toujours plus mélangés génération après génération ne se connaîtraient d'autre identité que créole, néomundienne, ouverte sur le monde et tous ses mondes.

*Aurélie*

Dépôt légal : à parution.

-----

[J\\_cailachon@orange.fr](mailto:J_cailachon@orange.fr)